

LES DOSSIERS NE POURRONT ÊTRE INTRUITS QUE SI ILS SONT COMPLETS

ETAT CIVIL :

- Livret de famille
- Carte d'identité ou carte de résident (pour chaque adulte)
- Attestation d'inscription Pôle Emploi
- Attestation CMU
- Jugement de divorce
- Certificat scolarité de tous les enfants du foyer ou attestation Pôle Emploi ou contrat Mission Locale

CHARGES DU FOYER :

- Quittance de loyer
- Facture d'eau
- Facture électricité, gaz
- Facture de téléphone
- Assurance auto : justificatif du montant payé
- Assurance habitation : justificatif du montant payé
- Mutuelle : justificatif du montant payé
- Taxe foncière et/ou d'habitation
- Justificatifs des frais de crèche, cantine, scolarité
- Pension alimentaire versée

RESSOURCES DU FOYER :

- Bulletins de salaire ou les 3 derniers du dernier emploi occupé
- Justificatifs de revenus : (indemnités Pôle Emploi, pensions de retraite (base + complémentaires), pension d'invalidité, AAH...)
- Attestation sécurité sociale
- Relevés de prestations CAF : RSA, API, APL....
- Pension alimentaire reçue
- CV à jour pour transmettre à d'éventuels employeurs
- Attestation d'inscription dans une agence d'Intérim
- Les revenus pour les enfants de + de 18 ans à charge du foyer

SITUATION FINANCIERE

- Déclaration de revenus
- Avis d'imposition
- Carte grise de véhicule
- Relevés bancaires (3 derniers mois) de tous les comptes
- Crédits en cours